

Ergonomie - nouvelles dispositions (recyclage conseillers en prévention) // #2844

 4 h

Public

Recyclage destiné aux conseillers en prévention

Prérequis

Disposer d'un certificat de conseiller en prévention

Objectifs

- Expliquer le nouveau texte législatif qui améliore le livre VIII du code du bien-être pour mieux prévenir les TMS.
- Faire le point sur les connaissances et les méthodes permettant une prévention efficace des TMS en entreprise
- Le Code du Bien-Être au Travail, Livre II - Titre 4 relatif à la formation et au recyclage des conseillers en prévention recommande un recyclage annuel de 3 jours afin de rester informés des modifications dans la réglementation et des progrès scientifiques dans le domaine.

Cette formation est agréée Chèques-Formation sous le numéro 2844 : en voici le lien direct : [fiche agréée chèque-formation](https://www.leforem.be/catalogue-des-formations/formations/24fb34a5-63e2-4765-8769-cc421fb42749) (<https://www.leforem.be/catalogue-des-formations/formations/24fb34a5-63e2-4765-8769-cc421fb42749>) . Cette fiche se retrouve dans le [Catalogue wallon des formations](https://www.leforem.be/catalogue-des-formations) (<https://www.leforem.be/catalogue-des-formations>) et vous pouvez aussi utiliser le numéro d'agrément dans la recherche par mot-clé. Le titre de la formation peut varier d'un catalogue à l'autre, sans incidence sur la validité du numéro d'agrément.

- Définitions : ergonomie, TMS, risques musculosquelettiques
- Chiffres sur les TMS
- Facteurs de risque
- Principes de prévention
- Législation
- Analyse des risques
- Outils de prévention
- ...

Informations pratiques

- Droit d'inscription
- Certificat - Attestation
 - Attestation de recyclage

› **Aides sectorielles à la formation**

Pouvez-vous bénéficier d'une aide sectorielle ? Pour en savoir plus et découvrir la procédure d'inscription, consultez l'onglet **Fonds sectoriels de formation**. (<https://www.formation-continue.be/domaines-de-formation/cefora-fond-sectoriel-de-la-cp-200>)